

335326-2026 - Mededinging

Frankrijk – Aanleggen van snelweg – A61 Rocade Est de Toulouse : Travaux de Réalisation de l'échangeur de la Jonction Est et ses voies d'entrecroisement.

OJ S 94/2026 18/05/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling - Bericht van wijziging van een aankondiging

Werken

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

E-mail: ao.dmoo@vinci-autoroutes.com

Rechtsvorm van de koper: Publiekrechtelijke instelling

Activiteit van de aanbestedende dienst: Economische zaken

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: A61 Rocade Est de Toulouse : Travaux de Réalisation de l'échangeur de la Jonction Est et ses voies d'entrecroisement.

Beschrijving: La procédure de passation est une procédure avec négociation conformément à l'article R. 2124-3 – 4 ° Sur le périphérique Est de Toulouse, les travaux consistent en la construction du nouvel échangeur autoroutier de la « Jonction Est » et des voies d'entrecroisement associées permettant de relier les deux échangeurs adjacents (n°17-Lasbordes et n°18-Montaudran)

Identificatiecode van de procedure: 0173fd42-a258-4e8f-9986-3e619420c66d

Eerdere aankondiging: 807285-2025

Type procedure: Onderhandelingsprocedure met voorafgaande oproep tot mededinging / mededingingsprocedure met onderhandeling

De procedure wordt versneld: neen

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Werken

Belangrijkste classificatie (cpv): 45233110 Aanleggen van snelweg

2.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Gironde (FRI12)

Land: Frankrijk

2.1.4. Algemene informatie

Aanvullende informatie: L'acheteur est une société de droit privé et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. La procédure dématérialisée suivie pour la passation du marché concerné étant de type "restreinte", seuls les candidats retenus seront admis à remettre une offre dans le délai imparti. Le DCE ne sera mis à disposition qu'à compter de l'envoi des courriers aux candidats admis à soumissionner. Les candidats devront s'identifier sur la plateforme de dématérialisation accessible depuis l'adresse : <https://consultations-asf.omnikles.com> en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou

rectifications. Le dépôt des plis (candidature) est possible exclusivement au travers de la plateforme précitée, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12- Condition de présentation. Les candidats procéderont à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt. Sinon, les plis seront considérés hors délai. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les modalités de présentation et de transmission du dossier d'offre seront définies au règlement de consultation. Forme juridique de l'attributaire : le marché sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun, soit un groupement d'opérateurs économiques conjoints avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet du marché sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard : — de leur capacité économique et financière; — de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Contrairement à l'information mentionnée à la fin du § 5.1.9, l'attention des candidats est attirée sur l'absence de fixation préalable, par ASF, d'un nombre minimum et d'un nombre maximum de candidats qui seront admis à présenter une offre. Démarrage prévisionnel des prestations : 1er Trimestre 2027

Rechtsgrondslag:

Richtlijn 2014/24/EU

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aankondiging

Niet-nakoming van verplichtingen op grond van louter nationale uitsluitingsgronden: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9.

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0001

Titel: Rocade Est de Toulouse : Travaux de Réalisation de l'échangeur de la Jonction Est et ses voies d'entrecroisement

Beschrijving: L'opération consiste à réaliser un échangeur complet de type « losange » éclaté, nécessitant la création : • de 2 ouvrages d'art en passage supérieur au franchissement de l'A61 ; • de 4 voies auxiliaires d'entrecroisement, reliant les entrées/sorties rapprochées entre les échangeurs encadrants dans chaque sens de circulation. Le nouvel échangeur de la Jonction Est sera situé sur une section libre de péage pour le trafic interne et permettra les échanges entre l'A61 et la M16. Il sera implanté entre l'échangeur n°17 (Lasbordes) et l'échangeur n°18 (Montaudran), ces derniers étant séparés d'environ 2,5 km. L'échangeur Jonction Est sera ainsi situé : • à 1,5 km de l'échangeur n°17 ; • à 1 km de l'échangeur n°18. L'opération consiste en la réalisation d'un échangeur autoroutier complet et de quatre voies d'entrecroisement associées : • dégagement des emprises, clôtures et portails ; • terrassements, chaussées, soutènements, assainissement, hydraulique (ouvrages de collecte, de traversée et de gestion des eaux), équipements et signalisations (horizontale et verticale) : o 1 échangeur et 4 carrefours de raccordement à la voirie locale ; o 4 voies d'entrecroisement entre le nouvel échangeur et les échangeurs existants de part et d'autre, par élargissement de la section courante ; o Raccordements du projet à l'existant (section courante et bretelles) aux extrémités ; • 2 ouvrages d'art, y compris dispositifs de retenue associés ; • signalisation directionnelle sur la zone du projet, ainsi qu'en amont/à l'aval pour la signalisation verticale (et dispositifs de retenue associés) ; • équipements dynamiques et d'exploitation, éclairage, réseaux électriques et réseaux d'exploitation fibre optique (y compris déviations) ; • VRD, voies /pistes pour l'exploitation et l'entretien des ouvrages ; • signalisation lumineuse tricolore (SLT) au niveau des carrefours de raccordement à la voirie locale ; Les travaux sont réalisés sous circulation autoroutière. Les candidats sont informés que les tâches essentielles suivantes du marché ne pourront être sous-traitées : >Terrassements ouvrages en terre, >Génie Civil >Chaussées de l'autoroute

Interne identificatiecode: RET TOACER Jonction Est

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Werken

Belangrijkste classificatie (cpv): 45233110 Aanleggen van snelweg

Aanvullende classificatie (cpv): 45111200 Bouwrijp maken en ruimen van bouwterreinen, 45112500 Grondverzet, 45200000 Volledige of gedeeltelijke bouw- en civieltechnische werkzaamheden, 45220000 Civieltechnische en bouwwerkzaamheden, 45221111 Bouwen van verkeersbrug, 45221119 Brugrenovatiebouw, 45232410 Waterzuiveringswerkzaamheden, 45232454 Bouwen van regenwateropvangbekken, 45233000 Aanleg van snelwegen en wegen, 45233210 Wegdekwerkzaamheden voor hoofdwegen, 45233221 Aanbrengen van wegmarkeringen, 45233227 Bouwen van in/uitvoegstroken, 45233292 Installatie van beveiligingsuitrusting, 45233294 Plaatsen van wegsignalisatie, 45240000 Waterbouwwerkzaamheden, 45340000 Plaatsen van hekken en leuningen en beveiligingsuitrusting

5.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Land: Frankrijk

5.1.3. Geraamde duur

Looptijd: 24 Maanden

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): neen

Aanvullende informatie: Origine du financement ASF, Toulouse Métropole . Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix seront révisables. Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou de transmission du projet de décompte par le titulaire. Les modalités de cautionnement et de garantie seront définies au CCAP (contrat).

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aankondiging

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectie criterium: APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE

PROFESSIONNELLE : Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : — une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants. — Lettre de candidature et, en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectie criterium: CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : —

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le Maître d'Ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 20 000 000 €

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectie criterium: CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE : —

Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) ci-après : Le candidat devra disposer des qualifications FNTP (ou équivalent 2341 (couche de forme en matériaux granulaires sur autoroutes) 2381 (étanchéité des bassins d'accumulation) 2412 (fondations spéciales - pieux forés et moulés dans le sol – Profondeur inférieure à 30 m) 3711 (marquages routiers sur route à chaussées séparées) 3751 (Voiries Routes, pistes et aéroports – Equipements de la route - Mise en place et exploitation de balisage - Sur routes à chaussées séparées) 3731 (Pose d'équipements de sécurité en béton extrudés) 3732 (Pose d'équipements de sécurité autres... métalliques) 5161 (Pose de canalisations gravitaires) 6721 (Réseaux d'accès sur supports fibres optiques ou à quartes métalliques) 633 (Alimentation BT et automatismes) Les qualifications suivantes, en lien avec les tâches essentielles décrites à l'article 5.1, devront être détenues en propre par le candidat (il ne pourra pas s'appuyer sur des sous-traitants) 1121 (ouvrages de technicité

moyenne à haute ou ouvrages groupés) 2311 (travaux de terrassement ouvrages en terre de grandes dimensions et de haute technicité) 3121 (enrobés classiques) 3124 (enrobés recyclés) En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références de moins de cinq ans portant sur des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir l' (les) identification(s) professionnelle(s) susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (certificats de capacité). Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français. — Présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature , sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation , au cours des 5 dernières années, appuyée d' attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination . — Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. — Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français. NOTA : Les candidats devront impérativement renseigner les annexes 1 et 2 relatives aux qualification et références mises à disposition sur le site <https://consultations-asf.omnikles.com/> sous la référence 223-2026-DMA-2962B. Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants en dehors des tâches essentielles susmentionnées) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les renseignements demandés en 5.1.9 peuvent être remplacés par les documents dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Informatie over de tweede fase van een procedure in twee fasen:

Minimumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure moet worden uitgenodigd: 5

De koper behoudt zich het recht voor de opdracht zonder verdere onderhandelingen te gunnen op basis van de oorspronkelijke inschrijvingen

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://consultations-asf.omnikles.com>

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Uiterste datum voor de ontvangst van verzoeken tot deelname: 28/05/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Elektronische facturering: Toegestaan

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: neen

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: neen

5.1.15. Technieken

Raamovereenkomst:

Geen raamovereenkomst

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Organisatie voor beroepsprocedures: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt:

AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Organisatie die inschrijvingen verwerkt: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

8. Organisaties

8.1. ORG-0001

Officiële naam: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Registratienummer: 57213999603633

Afdeling: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest – Direction d'opérations de Toulouse

Postadres: 1973 Boulevard de la Défense Bâtiment HYDRA CS 10268

Stad: Nanterre Cedex

Postcode: 92757 CEDEX

Onderverdeling land (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Land: Frankrijk

Contactpunt: Direction de la Maîtrise d'ouvrage – Cellule Marchés

E-mail: ao.dmoo@vinci-autoroutes.com

Telefoon: +33 5 57 77 79 39

Internetadres: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Eindpunt voor informatie-uitwisseling (URL): <https://consultations-asf.omnikles.com/>

Kopersprofiel: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Rollen van deze organisatie:

Koper

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt
Organisatie die inschrijvingen verwerkt

8.1. **ORG-0002**

Officiële naam: Tribunal Judiciaire de Nanterre
Registratienummer: 17780111500151
Postadres: 179-191 avenue Joliot Curie
Stad: Nanterre Cedex
Postcode: 92020
Onderverdeling land (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Land: Frankrijk
E-mail: accueil.tj-nanterre@justice.fr
Telefoon: +33 1 40 97 10 10
Fax: +33 1 47 24 31 61
Rollen van deze organisatie:
Organisatie voor beroepsprocedures
Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures

8.1. **ORG-0000**

Officiële naam: Publications Office of the European Union
Registratienummer: PUBL
Stad: Luxembourg
Postcode: 2417
Onderverdeling land (NUTS): Luxembourg (LU000)
Land: Luxemburg
E-mail: ted@publications.europa.eu
Telefoon: +352 29291
Internetadres: <https://op.europa.eu>
Rollen van deze organisatie:
TED eSender

10. Wijziging van een aankondiging

Versie van de eerdere aankondiging die moet worden gewijzigd

:

319278-2026

Voornaamste reden voor de wijziging

:

Correctie koper

Beschrijving

:

Les modifications concernent : - dans l'article 5.1 : > la modification de l'interdiction de sous-traitance de la tâche essentielle "Génie Civil et fondations des ouvrages d'art" qui devient "Génie Civil" > la suppression de l'interdiction de sous-traitance de la tâche essentielle "équipements dynamiques et réseaux d'exploitations" - dans l'article 5.1.9 - liste des qualifications dont devra disposer le candidat : > ajout de la qualification « 2412 (fondations spéciales – pieux forés et moulés dans le sol) » > remplacement des qualifications QUALIFELEC par 6721 Réseaux d'accès sur supports fibres optiques ou à quartes métalliques et 633 Alimentation BT et automatismes - liste des qualifications à détenir en propre : > suppression de la qualification « 2412 (fondations spéciales – pieux forés et moulés

dans le sol)" - remplacement de la qualification "1111(ouvrages de haute technicité)" par "1121 (ouvrages de technicité moyenne à haute ou ouvrages groupés) »

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: 95a2f240-33da-4f5e-92e6-60b5043a78ea - 01

Type formulier: Mededinging

Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Subtype aankondiging: 16

Verzenddatum van de aankondiging: 13/05/2026 14:48:57 (UTC+00:00) West-Europese tijd, GMT

Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans

Publicatienummer aankondiging: 335326-2026

Nummer uitgave PB S: 94/2026

Datum van bekendmaking: 18/05/2026